

Jamieson, à la tête du Parti libéral de Terre-Neuve



Dom Jamieson, prochain leader libéral à Terre-Neuve.

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le leader libéral William Rowe a annoncé, hier, que l'ex-ministre des Affaires extérieures Don Jamieson a accepté de devenir chef du Parti libéral de Terre-Neuve, où aura lieu une élection provinciale le 18 juin.

A Ottawa, un adjoint de M. Jamieson a confirmé la nouvelle, précisant que la Fédération libérale de Terre-Neuve a unanimement accepté la direction de l'ancien ministre fédéral de 58 ans.

L'adjoint n'a pas pu dire si M. Jamieson avait l'intention de démissionner de son siège à Ottawa, après avoir été réélu dans la circonscription de Burin-Burgeo le 22 mai dernier.

L'élection provinciale à Terre-Neuve a été déclenchée par le premier ministre progressiste-conservateur Brian Peckford, vendredi, au cours d'une conférence de presse.

Congrès

M. Rowe avait indiqué à ce moment que la date de l'élection ne pouvait pas être plus mal choisie, puisque les libéraux devaient tenir un congrès, les 6 et 7 juillet, pour se choisir un chef et régler ainsi un différend entre les parlementaires et l'exécutif du parti au sujet du leadership de M. Rowe.

M. Rowe a fait l'objet de critiques de la part de certains de ses députés

mais il a été appuyé par l'exécutif du parti, après avoir admis à une enquête judiciaire qu'il avait laissé voir à des journalistes un rapport confidentiel sur une enquête, d'incendie criminel. Il avait auparavant nié ce fait.

On avait parlé de la candidature possible de M. Jamieson à la direction des libéraux provinciaux, au moment du déclenchement de l'élection, mais M. Rowe avait commenté: "Il s'agit d'une question purement académique, car nous sommes maintenant en période électorale".

Le premier ministre Peckford, choisi le 17 mars à un congrès à la direction de son parti, a dit avoir besoin d'un mandat des électeurs de sa province pour négocier une politique économique avec le nouveau premier ministre fédéral, M. Joe Clark.

Les progressistes-conservateurs détiennent actuellement 30 sièges à l'Assemblée législative de Terre-Neuve et les libéraux 21.

Pressions

A Ottawa, M. Jamieson a déclaré que c'est à la suite "d'énormes pressions" qu'il a accepté le poste de chef du Parti libéral de Terre-Neuve.

Il a annoncé qu'il retournerait à Terre-Neuve dès demain, afin de mettre en branle au plus tôt sa campagne électorale.



Le premier ministre Brian Peckford, chef conservateur depuis deux mois.

Québec ouvrira une délégation dans l'Ouest canadien

(D'après PC) — Le gouvernement du Québec ouvrira une délégation quelque part dans l'Ouest canadien, a annoncé, vendredi, le ministre des Affaires intergouvernementales Claude Morin.

L'endroit exact et la date d'ouverture seront annoncés plus tard, a dit le ministre qui parlait à l'occasion de l'étude en commission des crédits de son ministère.

A l'issue de la séance, M. Morin a expliqué aux journalistes que cette

décision était prise depuis déjà quelque temps et qu'elle n'avait rien à faire avec le résultat des dernières élections fédérales.

"Il s'agit d'augmenter notre coopération avec les provinces de l'Ouest", a-t-il dit, laissant entendre que la ville ou serait située la délégation était déjà décidée, mais qu'il ne voulait pas en parler.

Devant la commission parlementaire qui étudiait les crédits du ministère des Affaires intergouvernementales,

le ministre a été amené par les questions du chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, à discuter des délégations du Québec à l'étranger.

Le Québec a comme politique d'être davantage présent à l'extérieur, a déclaré M. Morin, refusant cependant de dire où le Québec envisage maintenant d'ouvrir de nouvelles délégations.

M. Morin a expliqué que chaque fois que le Québec veut ouvrir une délégation à l'étranger, il lui faut

obtenir la permission du gouvernement fédéral, sauf dans les cas de certains pays comme les Etats-Unis.

Comme exemple, M. Morin a rappelé que le gouvernement fédéral avait refusé, l'an dernier, au Québec la permission d'ouvrir une délégation à Dakar. Selon le ministre, l'ambassade du Canada sur place donnait l'image que le Canada est un vaste et grand pays francophone, et une délégation du Québec aurait en quelque sorte reflété davantage la réalité canadienne.

ne telle qu'elle existe maintenant, c'est-à-dire celle de deux sociétés, deux communautés ou deux nations qui s'y trouvent.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise de ses ambassades, distribue et diffuse à l'étranger une image de la réalité canadienne qui n'est pas conforme aux faits, dit M. Morin.

"Le gouvernement québécois a comme politique l'intention d'établir des relations plus étendues avec toutes les communautés possibles au monde", a dit M. Morin qui a ajouté:

"En tenant compte de nos intérêts et, pour le moment, en tenant compte de la contrainte qui existe dans le système où on se trouve, il faut, par moments, procéder avec beaucoup de prudence et même d'astuce pour arriver à défendre activement les intérêts du Québec."

D'autre part, le ministre des Affaires intergouvernementales a noté que c'est un mythe de croire que les autres

provinces canadiennes sont des alliées naturelles du Québec vis-à-vis le gouvernement central.

M. Morin a expliqué qu'au cours des années, tous les fronts communs interprovinciaux avaient eu deux caractéristiques.

D'abord, ils portaient sur des questions très précises qui ne mettaient pas en cause de façon sérieuse le cadre constitutionnel actuel.

L'autre caractéristique de ces fronts communs est celle d'être éphémère. La moyenne de vie d'un front commun interprovincial se situe entre deux semaines et deux mois, a-t-il dit, notant cependant que quelques-uns avaient duré un an.

Les fronts communs interprovinciaux ne portent donc que sur des aspects que le ministre a qualifiés de "non dynamiques", "même s'il s'agit de questions parfois importantes du fédéralisme".

GRC: divergences au sein du PC

OTTAWA (PC) — Deux députés progressistes-conservateurs ont émis des opinions contraires, hier, sur la question de savoir si on devait permettre à la Gendarmerie royale d'enfreindre la loi.

A l'émission télévisée "Question Period", le député Walter Baker a réaffirmé la position de son leader Joe Clark que la GRC devrait pouvoir enfreindre la loi pour des raisons de sécurité nationale.

Mais son collègue Jed Baldwin s'est dit en désaccord, comme il l'a d'ailleurs fait à plusieurs reprises au cours de la campagne électorale.

M. Clark a déclaré que la GRC

devrait pouvoir enfreindre la loi, à condition d'en obtenir la permission d'un ministre, qui préviendrait un comité parlementaire.

Le mois dernier, l'ex-solliciteur général Warren Allmand avait dit qu'il croyait qu'il était légal pour des membres de la GRC de fouiller des maisons et bureaux sans mandats de perquisition.

Emplois supprimés

M. Baker, d'un autre côté, a expliqué qu'il n'y aurait pas de licenciements dans la fonction publique pour y supprimer 60,000 emplois. On n'emplacement tout simplement pas ceux qui s'en vont librement.

Pour ce qui est des sous-ministres, M. Baker a précisé qu'un "petit nombre seulement" pourraient remettre leur démission, parce qu'ils ne sont pas fait pour leur travail.

M. Baker a déclaré de plus que M. Clark ne convoquerait pas le parlement avant l'automne, afin de laisser aux nouveaux ministres le temps de se familiariser avec leurs dossiers. "Je crois qu'il sera important pour des gens qui n'ont jamais été ministres d'apprendre avant de parler, et aussi de prendre le temps de rencontrer leurs sous-ministres", a dit M. Baker.

Il a insisté en outre sur l'importance d'une représentation équitable des régions du pays au sein du cabinet, déclarant que le choix de ministres parmi des sénateurs québécois "n'est pas à écarter".

FAITES-LE CE SOIR...

Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer 647-3333 et vous abonner au journal LE SOLEIL

CHLORE
100 lb 94.50 35 lb 43.95
DISPENSATEUR DE CHLORE
automatique 64.95
POMPE ET FILTRATION NORD-EST INC.
925, avenue Godin, Ville Vanier
681-0603

A l'occasion de fêtes locales, centenaires, soirées de toutes sortes, quoi de mieux qu'un **FEU D'ARTIFICE?**
ANDRÉ DUBOIS
50, Côte de la Montagne, Québec - 692-0264
5,000 articles humoristiques

CENTRE DE LA MOBYLETTE
A partir de **\$399**
MOBYLETTE - JAWA - PUCH - SOLEX
Réparation de toutes marques.
PRESTO 628-2317
Facilité de paiement
4252, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, Qué.

ESPACES POUR BUREAUX A LOUER
43,000 p.c.

Joignez-vous à nous...

- BELL CANADA
- MOLSON ROUSSEAU
- METROPOLITAINE-VIE
- MONTREAL-VIE
- NORANDA EXPLORATION
- SAMSON & SAMSON, notaires
- TELEBEC
- TEXACO
- LA CORP. HYPOTHECAIRE MARCIL
- TRUST ROYAL
- BANQUE PROVINCIALE
- CIE D'ASSURANCE D'HYPOTHEQUE DU CANADA
- L'Industrielle Services Techniques
- COMPUTEL
- OCCIDENTAL VIE ET AUTRES

PLACE SILLERY
1126, chemin St-Louis, 8e étage
(418) 681-4105

LE COLLEGE BART

parce que:
UN BON DIPLOME
pour une
BELLE CARRIERE,
c'est important!

522-3906
DEC en techniques de secrétariat (412.01)
(Service de Placement + Prêts et Bourses du M.E.Q.)

Barel d'Huîtres
ou **RUE ST-JOSEPH (mail St-Roch)**
c'est le **FESTIVAL DU HOMARD**

1 homard \$6.50 2 homards \$12 3 homards \$17

pour les enfants **DU BON POULET Kentucky**

lundi, mardi, mercredi, de 11h à 15h
jeudi et vendredi, de 11h à 21h
SAMEDI ET DIMANCHE, FERMÉ

québec et sa banlieue Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte

Rivière-Ouelle

Dénouement prochain de la querelle du presbytère

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-OUELLE — La querelle du presbytère, qui divise la paroisse de Rivière-Ouelle en deux clans bien tranchés depuis déjà près d'un an, devrait connaître son dénouement au début de cette semaine.

La décision finale sur le choix à faire entre le coût d'une construction nouvelle, pour loger le curé et son vicaire, ou les déboursés susceptibles de rendre habitable l'ancien presbytère récemment déclaré monument historique par le ministè-

re des Affaires culturelles, doit être prise par l'évêque du diocèse de Sainte-Anne.

C'est ce qu'a confirmé au SOLEIL le chanoine du diocèse, M. Marcel Coulombe, en précisant que Mgr Charles-Henri Lévesque basera sa prise de position sur la recommandation qu'adoptera l'exécutif du conseil diocésain d'administration financière, à l'occasion d'une réunion spéciale convoquée pour ce soir.

Majorité pour une construction nouvelle

Ainsi donc, a précisé ce porte-

parole de l'autorité diocésaine, les résultats d'un référendum des paroissiens tenu dimanche le 20, à la demande de l'administration financière diocésaine, n'impliquent aucun effet décisionnel, mais ne sont destinés qu'à servir d'indicateur de la volonté des paroissiens.

Lors de ce scrutin, 561 paroissiens de Rivière-Ouelle ont donné une majorité relativement faible de 43 voix à l'option préconisée par le conseil de fabrique de la paroisse, celle de construire un nouveau presbytère.

A 300 contre 257, l'assemblée paroissiale animée par un modérateur impartial, le notaire Georges Hébert, de Montmagny, a ainsi autorisé le recours à un emprunt de \$40,000, en vue de la construction d'un nouveau presbytère évalué à \$62,000.

Ce choix a prévalu sur l'alternative proposée par un "comité ad hoc" de citoyens de Rivière-Ouelle, d'effectuer plutôt les améliorations qui s'imposent à l'ancien presbytère.

Ce qui permettrait à la paroisse, a précisé M. Amédée Gagnon, président du "pouvoir venover unet central du patrimoine local, et de profiter de subventions du ministère des Affaires culturelles pouvant atteindre 40 pour 100 des déboursés de réfection, si le presbytère était de nouveau occupé comme presby-

tère, et 60 pour 100 si le bâtiment était utilisé à des fins communautaires.

Travaux arrêtés par l'évêque

À la suite de l'assemblée paroissiale de dimanche le 20, sans autre autorisation de la part de l'évêché, un groupe de paroissiens et d'entrepreneurs ont immédiatement entrepris les travaux de fondations du nouveau presbytère, à l'arrière du presbytère ancien.

Cet empressement a vite entraîné une nouvelle réaction de contestation, auprès de l'évêque de Sainte-Anne, de la part de partisans du comité ad hoc.

Les travaux ainsi commencés ont été arrêtés dès la première journée par Mgr Charles-Henri Lévesque, après convocation à son bureau des porte-parole des deux

clans opposés, resté désert et inhabité.

Résidence temporaire

Entre-temps, le curé, M. Jacques Simard, et son vicaire, M. Raymond Michaud, continueront de loger dans une maison préfabriquée acquise par la fabrique au coût de \$38,000, l'automne dernier.

Ce "bungalow" comme on l'appelle communément à Rivière-Ouelle, est situé à plus de 500 pieds de l'église paroissiale. On y a fait des transformations pour l'aménagement de bureaux au sous-sol. "A coups de quelques milliers de dollars", affirment des membres du comité ad hoc. "Sans qu'il n'en ait coûté un sou à la paroisse", parce que tout a été payé par des paroissiens et que les travaux ont été exécutés en corvées bénévoles, rétorque le curé, M. Simard.



Sans attendre la décision finale de l'évêque, les paroissiens, partisans d'une construction neuve, ont creusé les fondations du nouveau presbytère à l'arrière de l'ancien déclaré monument historique.

Les deux clans se font la guerre à coups de chiffres

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-OUELLE — Au centre des contradictions et des rivalités entourant la chicane du presbytère, à Rivière-Ouelle, la réfection de l'ancien presbytère donne particulièrement lieu à une danse d'évaluations disparates qui varient selon que les chiffres proviennent des représentants du comité ad hoc ou du conseil de fabrique paroissiale.

C'est le montant initial de \$110,000 évalué par un important entrepreneur de La Pocatière, en juin dernier, qui a été à l'origine de l'option du conseil de fabrique et du curé de Rivière-Ouelle en faveur d'une construction nouvelle; les améliorations nécessaires à l'ancien presbytère s'abaissent jusqu'à \$63,000, selon la version des faits du comité ad hoc.

Il s'agit là d'une évaluation faite par un architecte du ministère des Affaires culturelles, précisément.

Mais ces gens-là oublient d'ajouter, affirme d'autre part le curé Simard, que le texte du ministère mentionne que l'évaluation de \$63,000 s'applique à des améliorations devant rendre le presbytère "vivable", tandis qu'on mentionne jusqu'à \$200,00 et plus, pour le rendre "confortable".

Monument historique

Par ailleurs, dans le conflit des

paroissiens de Rivière-Ouelle, certains vont jusqu'à qualifier la décision du ministre Denis Vaugeois de classer l'ancien presbytère comme monument historique, de cadeau de Grèce à saveur politique.

On s'interroge en effet sur le bien-fondé de cette reconnaissance historique, à l'endroit d'un bâtiment construit en 1882, et dont le principal élément de valeur historique repose sur le fait qu'il s'agit d'une des deux seules constructions existantes de l'architecte David Ouellet.

Par ailleurs, les dispositions de la loi sur les biens culturels prévoyant qu'un monument historique classé doit jouir d'une aire de protection d'un rayon de 152 mètres, ou de 500 pieds, ne sont pas sans causer des problèmes à la municipalité de Rivière-Ouelle, qui a demandé que le ministère n'y donne pas suite à cause des implications possibles aux propriétés publiques et privées du secteur.

Il y a également cette confirmation du conseil de fabrique de la paroisse, qu'il n'a aucunement l'intention de revenir sur sa décision de ne plus utiliser le vieux presbytère comme résidence et bureau du curé.

En plus du fait qu'avec la salle du tricentenaire, la paroisse de Rivière-Ouelle dispose déjà ample-

ment d'espace aux fins d'activités collectives.

Mais du côté du comité ad hoc, on n'y voit là qu'arguments et prétextes servant à couvrir l'entêtement du curé, M. Simard, à vouloir être logé dans une construction neuve.

C'est pourquoi un groupe de paroissiens a récemment demandé à l'évêque de Sainte-Anne de retirer l'abbé Jacques Simard de Rivière-Ouelle, s'il ne consent pas à retourner au vieux presbytère.

Face au refus de Mgr Lévesque de se prononcer sur cette requête, ainsi que sur son retard à intervenir dans la situation paroissiale très difficile de Rivière-Ouelle, un porte-parole du comité ad hoc a remarqué que cette paroisse est profondément divisée depuis un an, et que les séquelles en seront ressenties pendant très longtemps quelle que soit l'issue du conflit ou la décision finale prise par l'évêché.

Par contre, l'évêché ne peut trouver de solution miracle pour ramener la paix paroissiale à Rivière-Ouelle, a remarqué le chanoine du diocèse, M. Coulombe, et il appartient aux fidèles de revenir à l'unité, après que la décision aura été prise sur cette question du presbytère.

La région de Québec compte maintenant une nouvelle entreprise de courtage en assurances:

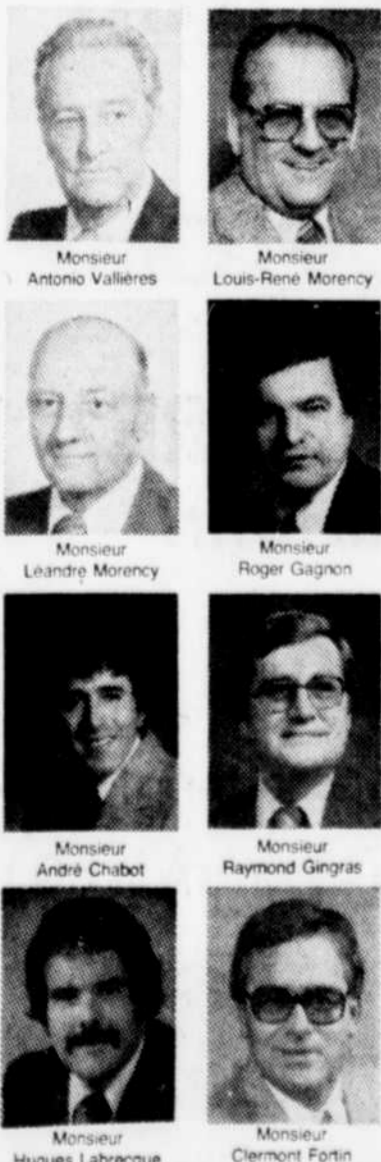
LA COMPAGNIE

GAGNON, CHABOT, LABRECQUE & ASSOCIÉS INC.

dont le siège social est situé au 91, rue St-Georges, Lévis

En effet, plusieurs courtiers de la Rive-Sud, dans le but d'atteindre un niveau supérieur d'efficacité, ont fusionné leurs bureaux de courtage, soit les agences Gagnon, Chabot, Labrecque Inc. de Lévis et de St-Romuald, Gingras Ass. Enr. de St-Nicolas, Léandre Morency de St-Isidore, Georges-Albert Gourgas de St-Valier, Antonio Vallières de Honfleur ainsi que Fortin, Morency et Associés de Lac-Étchemin.

Monsieur Roger Gagnon, président de la nouvelle compagnie déclare que ce regroupement permettra d'offrir des services complets dans les domaines de l'assurance de personnes, des biens, de la responsabilité, de l'automobile, etc. Le réseau actuel des centres de services et son expansion imminente sont des facteurs permettant à la nouvelle société d'offrir aux hommes d'affaires et à la population en général, un service d'assurance "A PORTEE DE VOIX" dans toute la région.



Monsieur Antonio Vallières, Monsieur Louis-René Morency, Monsieur Léandre Morency, Monsieur Roger Gagnon, Monsieur Jean Laprise, Madame Lucille Gingras, Monsieur Hugues Labrecque, Monsieur Raymond Fortin, Monsieur Georges-Albert Gourgas, Monsieur Robert Gosselin, Monsieur Gérard Breton, Monsieur Claude Quinon



gagnon, chabot, labrecque & associés inc.

COURTIERS D'ASSURANCES

91, St-Georges O # 303, C.P. 310
Lévis (Lévis), Qué.
GRV 6P1
(418) 833-0650

1478, Frichette
St-Nicolas (Lévis), Qué.
GOS 220
(418) 831-9131

164, Ste-Genève, C.P. 21
St-Isidore (Dorchester), Qué.
GOS 250
(418) 646-5628

222, 2e Avenue, # 201, C.P. 700
Lac-Étchemin (Dorchester), Qué.
GOR 150
(418) 625-6251

353, St-Jean
Honfleur (Bellevue), Qué.
GOR 1ND
(418) 885-4946

330, Principale, C.P. 10
St-Valier (Bellevue), Qué.
GOR 4J0
(418) 884-2876

Pour vivre l'été à Québec avec L'ORÉAL

La beauté d'une chevelure c'est L'Oréal, le shampooing colorant riche en conditionneur. Couleur stable. Spécial 2.77

Cadeau gratuit: A tout achat de shampooing colorant L'Oréal, vous recevrez gratuitement un shampooing 200 ml et un fixatif 50 ml El-nett. En cours jusqu'au 9 juin.

R. 16, r-de-ch. Centre-Ville, Place Laurier 2e, Galeries Chagnon 2e.

Oréal

Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac-Beauport · Saint-Émile · Stoneham

Les citoyens de Loretteville sont disposés à relever le "défi lorettain" des années 1980

par Roch DESGAGNE

Les citoyens de Loretteville, du moins les quelque 100 contribuables qui ont pris une part active aux deux

jours de consultation de vendredi et de samedi, semblent disposés à relever ce que le maire Jean-Marie Beaulieu et ses collaborateurs de

l'administration municipale appellent "le défi lorettain des années 1980".

Le maire de Loretteville estime que le bilan des séances de consulta-

tion convoquées par les autorités municipales est très positif, les 77 recommandations soumises à l'analyse des contribuables ayant toutes été ap-

puvées après une étude approfondie des participants.

Le document de travail, qui synthétise les projets d'administration publique et les réformes envisagées selon un plan quinquennal, touche cinq grands secteurs: le financement, l'administration et la promotion; l'hygiène du milieu; le transport routier; l'urbanisme, l'aménagement et la mise en valeur du territoire; la démocratie municipale, l'accueil et l'information.

Tous les aspects se rattachant à ces thèmes principaux ont été abordés au cours des échanges entre les dirigeants de Loretteville et les citoyens qui ont répondu à leur invitation de dialoguer sur l'administration actuelle et future de leur ville.

"Le défi lorettain des années 1980 vise essentiellement l'amélioration des services publics par une meilleure répartition des priorités", précisait le maire Beaulieu, dans une entrevue qu'il accordait samedi au journal LE SOLEIL.

Tous les investissements envisagés dans ce plan de développement, un programme à la fois précis et souple d'exécution, ne devraient impliquer aucune augmentation des impôts municipaux, selon M. Beaulieu. Les administrateurs de Loretteville entendent maintenir cet équilibre budgétaire en contrôlant le service de la dette. Selon le maire Beaulieu, il s'agit d'équilibrer les emprunts avec les sommes que la municipalité rembourse annuellement.

Des perspectives...

"Ce que j'appelle le défi lorettain des années 1980 se veut non pas un rêve chimérique ou une utopie mais bien le fruit d'une analyse concrète et politique des besoins et des désirs d'une population de plus en plus consciente de son identité et de sa capacité", notait le maire Beaulieu, en invitant ses commettants à collaborer à l'élaboration d'un programme orienté vers l'avenir, pour faire de

Loretteville une ville à la dimension humaine.

Parmi les perspectives que souligne le maire figure un projet d'élargissement du territoire de la municipalité, vers les secteurs de Val-Bélair et de Neufchâtel, au sud et à l'ouest de Loretteville. M. Beaulieu entrevoit même la possibilité d'annexer ces superficies non développées situées en bordure des autoroutes de la Capitale et Henri-IV.

D'ici peu de temps, la municipalité entreprendra des travaux de réfection du réseau d'aqueduc et d'égouts. Ce projet estimé à près d'un demi-million de dollars sera exécuté cette année sur le boulevard Valcartier et trois rues adjacentes.

D'autres mesures seront appliquées pour solutionner les problèmes d'eau potable, dont un règlementation de l'arrosage et le contrôle de l'usage de l'eau dans les immeubles publics (écoles et édifices municipaux). Une étude a démontré que des réparations au réseau feraient économiser de 500.000 à 600.000 gallons d'eau potable par jour, soit près du tiers de la consommation quotidienne de la municipalité.

Entre autres orientations administratives, la ville de Loretteville veut aussi aider le commerce local à se revivifier, par des gestes incitatifs comme le gel de la taxe d'affaires.

Afin d'intensifier ce processus de consultation, les autorités municipales mettront en place un calendrier précis de rencontres entre les conseillers de chaque quartier et leurs concitoyens.

Le conseil propose une rencontre au printemps qui porterait sur les besoins prioritaires des secteurs et les intérêts de la population de chaque quartier, et une à l'automne qui porterait sur le budget et les projets municipaux. Déjà, depuis février, les autorités municipales ont entrepris de tenir des réunions du conseil alternativement dans les différents secteurs de la localité.



Le maire Jean-Marie Beaulieu (à gauche) a animé les séances de consultations tenues pour les citoyens de Loretteville, vendredi et samedi.

Une industrie de séchage à Victoriaville

VICTORIAVILLE — Une industrie spécialisée dans le séchage de bois séché, s'installera prochainement dans le parc industriel de Victoriaville.

La nouvelle a été confirmée la semaine dernière, au cours d'une conférence d'information à l'hôtel de ville de la "Reine des Bois-Francs".

Selon son président, M. Laurent Bussières, la firme

sera connue sous la raison sociale "Séchoir de l'Est", mais qui sera exploitée par la compagnie "90619 Canada Ltee", a choisi de s'implanter dans la région des Bois-Francs où sont situées de nombreuses usines de meubles et de bois ouvré susceptibles d'utiliser la matière première dont elles ont besoin. L'opération consistera à sécher le bois qui est acheté par les clients et à le leur livrer lorsque le processus

sera achevé. Jusqu'à présent, ce travail était effectué à l'extérieur ou localement suivant un procédé (à la

vapeur) de qualité moindre et plus coûteux.

La venue de cette industrie nécessitera un investissement de près de \$300.000.

L'entreprise a reçu du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale une promesse de subvention au montant de \$55.000.

Visitez

Zip

international

le prêt-à-apporter du meuble design

Boulevard Hamel à l'intersection Henri IV, Québec (418) 871-2221

Apprendre une langue étrangère, ce n'est pas du chinois! Essayez cet été!

Chez Berlitz, nous donnons nos cours spéciaux d'été par petits groupes. Vous apprenez à vous exprimer dans cette nouvelle langue au tout début des cours... de sorte qu'à la fin elle vous sera déjà familière. Pensez à réserver tout de suite.

100 BERLITZ ANS

Depuis 1878

500 Grande Allée Est, Suite #109 Québec 529-6161

Immersion Totale® et leçons particulières. Services de traduction et d'interprétation. Les frais de tous les programmes sont déductibles de l'impôt.

"Berlitz" et "Immersion Totale" sont des marques déposées des Écoles Berlitz langages vivantes du Canada Ltee. Permis de culture personnelle no. 749663 Ministère de l'Éducation du Québec.

Pour vivre l'été à Québec

avec **JEAN D'AVEZE**

- Lait de Jouvence démaquillant, 150 ml 8⁰⁰
- Lotion tonique de Jouvence, 150 ml 8⁰⁰
- Crème de jour Certitude, 50 ml 18⁰⁰

CHEQUE JEAN D'AVEZE. Après tout achat de \$15 et plus de produits Jean D'Avèze, ce chèque de \$10 est valable sur tout autre achat Jean D'Avèze.

R. 16, r.-de-ch. Centre-Ville, Place Laurier 2e, Galeries Chagnon 2e.

Paquet

PLUS PRES DE VOUS



La Fête des Mères chez PAQUET INC.

Afin de souligner la Fête des Mères, Paquet recevait le mercredi 16 mai, 75 mamans participantes à notre concours. Félicitations à madame MARCEL PARE, 1117, 2e Avenue, Québec qui se mérite le premier prix. Ce prix est un voyage pour deux personnes pour la destination de son choix à travers le Canada desservie par VIA RAIL CANADA. Plus allocation de voyage de \$300.00

Sur la photo, nous apercevons monsieur Jean Cauchy, directeur à la promotion des ventes de Paquet Inc., notre gagnante et monsieur Roland Cardinal, directeur des ventes pour l'est de Québec pour VIA RAIL CANADA remettant les billets du voyage.

Autres gagnantes du concours 'Donnez-lui la chance'.

- | | | |
|--|--|--|
| Mme Lucile Asselin
255, St-Rue Lincourt | Mme Gabriel Girard
1196, Colbert, Ste-Foy | Mme Lucille Ouellet
492, chemin St-Joseph Bernières |
| Mme Yvette Beaudoin
1490, avenue Mauffis St-Pascal | Mme Jacqueline Gobeil
575, 71e Rue est Charlesbourg | Mme Rosaire Paquet
2940, Pire-Lévesque Les Saures |
| Mme H. Beauséjour
3128, Hochelaga Ste-Foy | Mme C.-E. Gonthier
730, avenue Monk, Québec | Mme R. Alma Paradis
703, des Frères est Québec |
| Mme Jacqueline Bégin
25, Rue X, L'Ange-Du-Berger | Mme Louise Grégoire
87, rue Duberger Duberger | Mme Françoise Picard
7365, 5e Avenue est Charlesbourg |
| Mme Roger Bérubé
30, Hippolyte-Bermer Lauzon | Mme Fr. Hamel
2600, rue Port-Royal Ste-Foy | Mme Juliette Poulin
630, 15e Rue sud Charly |
| Mme Simone Bérubé
1025, chemin Ste-Foy, Québec | Mme Lucille Héroux
1184, Fabre Ste-Foy | Mme Edouard Richard
4985, 1ère Avenue St-Rodrigue |
| Mme Jean-Marc Breton
2037, Nadeau Duberger | Mme Oscar Lacasse
121, rue St-Théophile Courville | Mme Marie Rivest
1625, Rivière Ste-Foy |
| Mme Françoise Caron
C.P. 210 St-Damien | Mme Alfred Lachance
301, rue Delage, Beauport | Mme Valida Roberge
2778, Bridgewater Ste-Foy |
| Mme Ruth Samson Cloutier
1281, William, Sillery | Mme Louise Lachance
422, St-Olivier Québec | Mme Eddy Rodrigue
St-Benoît Labre Côte Beauve |
| Mme Lise Corriveau
16, Bosqui, St-Romain | Mme Ghislaine Lafamme
830, Panchaud Québec | Mme Laurence Roy
2569, Pire-Lévesque Les Saures |
| Mme Simone Croteau
3124, Hochelaga Ste-Foy | Mme Janine Laliberté
548, Lefebvre Thetford-Mines | Mme Thérèse Ruel
2195, Carreau Duberger |
| Mme Germaine Daigle
224, 45e Rue ouest Charlesbourg | Mme Gustave Lamontagne
830, Panchaud Québec | Mme Mariette Samson
7, rue Marsan Lauzon |
| Mme Lucille David
278, rue Paquet Duberger | Mme Claire Laquerre
2653, Louvelles Ste-Foy | Mme E. Simard
Banc St-Fréd |
| Mme Charles-Arthur Dionne
575, rue du Rix, Québec | Mme J.-C. Laroche
4425, rue Principale Buisson, Côte Beauve | Mme Emile Simard
1235, Jean-Deguin Ste-Foy |
| Mme Lucio Drolet
150, boulevard Hébert Québec | Mme Gaétane Laverdière
3450, chemin St-Louis Ste-Foy | Mme Y. Roberge Stater
2777, Quatre-Bourgeois Ste-Foy |
| Mme Lorraine Dubois
691, Maskinongé Ste-Foy | Mme Colette Leblond
526, boulevard St-Charles Neufchâtel | Mme Françoise Soucy
3334, Lambert-Cossé Ste-Foy |
| Mme Madeleine Dulude
238, des Poupiers est Québec | Mme L.-P. Lefebvre
St-Basile, Côte Portneuf | Mme Maurice St-Yves
1293, Bishop Ste-Foy |
| Mme Marie-Rose Dumas
42, Lajoie Lauzon | Mme Paul Lefebvre
2737, Louisbourg Ste-Foy | Mme Eliane Tailon
1200, Suzor-Côté Sillery |
| Mme Gisèle Falardeau
1062, 2e Avenue Québec | Mme Huguette Lefrançois
43, Ste-Ursule Québec | Mme Rita Tardif
447, Pire-Morin Québec |
| Mme Alexandre Ferland
6222, Royale Ange-Gardien | Mme Thérèse Mainguy
2627, Jean-Briant Ste-Foy | Mme Jeannine Turgeon
5, St-Julien Lévis |
| Mme Lucienne Filion
11453, avenue Royale Beauport | Mme Corinne Métivier
758, Morneau Ste-Foy | Mme Léo Vachon
120, rue Tachéau St-Joseph-de-Beauve |
| Mme Laurette Filteau
1026, boulevard Ste-Anne Beauport | Mme Yolande Michaud
8470, avenue des Andes Charlesbourg | Mme Marguerite Verreault
500, Avenue Laurier, Québec |
| Mme Benoît Fortier
226, avenue Royale St-Jean, le D'Orléans | Mme Lucie Montigny
3430, des Bois Ste-Foy | Mme Ange-Aimée Vézina
28, Ange ouest Nérée-Danièle-Gilles |
| Mme Monique Giguère
115, rue Marie Beauport | Mme Mathilde Morasse
1706, des Sources Sillery | Mme Sylviane Vézina
15, avenue Pierre Lévis |
| Mme Marcelle Gingras
130, des Pins est Québec | Mme Colette Morin
124, Saules ouest Québec | |

Paquet

PLUS PRES DE VOUS

économie

Imperial Oil nie une découverte "gigantesque"

TORONTO (UPC) — La société Imperial Oil Ltd a démenti hier la nouvelle selon laquelle elle avait découvert un "gisement gigantesque" de pétrole dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dans une nouvelle publiée dimanche, le quotidien torontois The Toronto Star, affirmait que trois puits creusés par Imperial Oil l'été dernier avaient indiqué la présence d'un gisement gigantesque de pétrole pouvant contenir jusqu'à 600 millions de

barils, ce qui représente 10 pour 100 des réserves connues de pétrole au Canada. Pour le journal, il s'agissait de la plus importante découverte de pétrole au cours des dix dernières années au Canada.

Pour la société Imperial Oil, le gisement qui se trouve à Norman Wells, un endroit désertique situé à 120 kilomètres au sud du cercle arctique, était connu d'elle depuis 1919 et par les autochtones bien avant cette date.

3,000 barils par jour

Imperial Oil a fait savoir par un porte-parole que le gisement produisait actuellement 3,000 barils par jour et que la capacité du gisement avait été évaluée il y a 18 mois pour la Commission nationale de l'énergie. La compagnie a ajouté qu'il n'était pas encore possible de déterminer quelle quantité de ce gisement, situé sous le fleuve MacKenzie, pourrait être exploitée.

Le porte parole a dit qu'Imperial

Oil, une filiale de la multinationale Exxon, avait creusé ces puits dans le but de faire confirmer ses prévisions.

Selon le Star, la découverte serait la plus importante depuis dix ans et serait comparable à celle faite à West Pembina, en Alberta, où l'industrie évalue entre 150 millions et 850 millions de barils la quantité de pétrole du gisement.

Le porte-parole d'Imperial Oil a précisé que les hausses récentes des

prix du pétrole rendaient plus attractives l'exploitation du gisement de Norman Wells.

Le Star ajoutait que la découverte augmentait de façon substantielle les réserves canadiennes connues de sept milliards de barils.

Le journal, citant le président du conseil d'administration d'Imperial Oil, Jack Armstrong, a dit que le rapport sur la capacité du gisement de Norman Wells était incomplet mais

qu'une évaluation préliminaire permettait d'évaluer le gisement entre 250,000,000 et 600,000,000 de barils.

Le journal ajoutait qu'Armstrong avait admis que sa compagnie avait "évalué la possibilité" de construire un pipeline mais qu'il était prématuré de dire qu'Imperial Oil avait pris une décision à ce sujet.

Par jour, le Canada produit 1,200,000 barils de pétrole et en importe environ 600,000.

Depuis l'élection du PQ

Le Star affirme que 350 sièges sociaux ont quitté le Québec

MONTREAL (PC) — Le nombre de sièges sociaux du grand Montréal qui ont quitté le Québec depuis l'accession au pouvoir du Parti québécois, en novembre 1976, s'élevait à 350.

C'est ce que soutient le quotidien anglophone The Montreal Star dans une analyse financière publiée dans

son édition de samedi. Selon l'article, plusieurs compagnies disposent d'un plan d'urgence advenant que le climat politique et économique de la province viendrait à se détériorer.

Un relevé de compagnies montréalaises qui sera publié sous peu par le Comité d'action positive, fait état de

tâches relevant de sièges sociaux qui se traduiraient, directement et indirectement, par la perte de 240,000 emplois si le premier ministre Lévesque et ses collègues réalisaient leur objectif de souveraineté-association, écrit le Montreal Star.

Ce nombre grimperait à 300,000 si le reste du Canada

refusait une association économique et qu'un mur tarifaire était dressé entre le Québec et le reste du Canada, poursuit le quotidien anglophone.

Dans le premier d'une série de trois articles intitulée "La crise des sièges sociaux", le Star écrit que les hommes d'affaires partagent les mêmes opinions sur les raisons de cet exode - des impôts sur le revenu plus élevés et les règlements concernant la langue d'enseignement qui font qu'il devient de plus en plus difficile de recruter et de garder des cadres compétents. Il faut ajouter à ces motifs l'incertitude au sujet de l'avenir politique et le désir de s'établir dans une région où le climat économique est plus vigoureux.

Le Star fait état d'un rapport du ministre fédéral des

Consommations et des corporations selon lequel 368 maisons d'affaires du Québec, dont 350 basées à Montréal, ont démenagé leur siège social hors du Québec entre le 16 novembre 1976 et le 28 février 1979. Par contraste, seulement 36 compagnies ont quitté le Québec au cours des 12 mois précédant l'avènement du Parti québécois.

Sur 50 compagnies qui ont fait l'objet d'une vérification, 40 ont dit qu'elles démenageaient leurs opérations et tout le reste.

"Ceci contredit l'argument parfois utilisé par des porte-parole du gouvernement provincial selon lesquels le départ de la majorité de ces sièges sociaux se faisait uniquement sur papier et que, conséquemment, il n'affectait pas considérablement la situation de l'embauche", ajoute le rapport du ministè-

re de la Consommation et des corporations.

Le quotidien ajoute qu'en se livrant à cette compilation sur l'exode des sièges sociaux, les journalistes se sont heurtés à une forte réticence de la part des porte-parole des compagnies à confirmer ou infirmer des rumeurs sur les intentions qu'on prêtait à ces mêmes entreprises. Certains directeurs n'hésitaient pas "à parler franchement" tandis que d'autres, et ceux-là étaient en majorité "exigeaient de garder l'anonymat".

SOUSSIONS:

La Corporation Municipale de Saint-Tite-des-Caps dans le comté de Charlevoix
Demande des soumissions pour l'enlèvement ou la cueillette des vidanges dans tout son territoire municipal selon le règlement No 34-1973.
Les soumissions seront pour une durée de trois (3) années consécutives soit 1979-80, 1980-81 et 1981-82.
Toute personne, société ou compagnie qui désire soumissionner devra au préalable s'adresser au bureau de la Corporation Municipale, Hôtel de ville, 3, rue Leclerc, Saint-Tite-des-Caps dont les numéros de téléphone sont les suivants: 823-2232 ou 823-2239.
Les soumissions seront reçues au plus tard le lundi quatrième (4e) jour de juin 1979, à vingt heures (20 hres) heure avancée de l'Est.
RENE MORENCY, SEC.-TRESORIER

Détérioration du statut économique de la femme

CALGARY (PC) — Selon Mme Monica Townson, du Conseil économique du Canada, le statut économique de la femme se détériore, en dépit de sa participation accrue à la main-d'oeuvre.

Mme Townson a expliqué que le revenu de la femme avait augmenté au cours des années, mais que la différence avec celui de l'homme s'était accrue.

Mme Townson a fait remarquer que 78 pour cent des femmes au travail se retrouvent encore à des postes moins bien rémunérés. En 1976, le revenu annuel moyen des femmes à plein temps a été de \$8,632, au regard de \$16,292 pour les hommes, soit une différence de 53 pour 100.

Tourisme: déficit de \$855 millions

OTTAWA (PC) — Le déficit du commerce du tourisme pour le premier trimestre de cette année s'élève à \$855 millions.

Selon les chiffres du bureau fédéral de la statistique publiés vendredi, notre pays a recueilli \$241 millions des visiteurs étrangers, alors que les Canadiens ont dépensé \$1.1 milliard dans les autres pays.

Le déficit au premier trimestre est de 7.4 pour 100 inférieur à celui de \$923 millions enregistré au cours des trois premiers mois de 1978.

Les chiffres de fin d'année, qui ont aussi été publiés pour 1978, indiquent un déficit de \$17 milliard au compte tourisme, soit un résultat presque identique aux estimations préliminaires. En 1977, le déficit était de \$1.6 milliard.

Conférence sur le gaz

TORONTO (AFP) — La 14ème Conférence mondiale du gaz, organisée par l'Union internationale du gaz naturel, s'est ouverte hier à Toronto. Deux mille trois cents délégués de 38 pays producteurs ou consommateurs de gaz naturel — 90 pour 100 de la production mondiale — participent à ce forum de la coopération technique et technologique.

pour recevoir le même salaire qu'un homme ayant travaillé cinq jours.

Mais, a ajouté Mme Findlay, les femmes ont le pouvoir de changer la situation, à cause de leur présence de

plus en plus considérable sur le marché du travail. C'est ainsi qu'il y a presque 3.5 millions de femmes qui travaillent au Canada, dont plus de 46 pour 100 sont mariées, comparativement à 27 pour 100 en 1966.

APPEL D'OFFRES	
CONSTRUCTION PHASE 1	
PROJET	CENTRE HOSPITALIER PIERRE-BOUCHER DE LONGUEUIL.
PROPRIETAIRE	CENTRE HOSPITALIER PIERRE-BOUCHER, 125, boulevard Ste-Foy, suite: 210, Longueuil, Québec, J4J 1W7.
ARCHITECTES	CHARTRAND, FRAPPIER, MARCOUX, DURAND, LEMIEUX, 510, Chemin Chambly, Longueuil, Québec, J4H 3L7.
INGENIEURS EN STRUCTURE	LANTHIER SAIA/FAFARD DELARUE, 1, Place du Commerce, Ile Des Soeurs, Québec, H3E 1A2, ou 90, boulevard Ste-Foy, Longueuil, Québec, J4J 1W4.
INGENIEURS EN MECANIQUE ET ELECTRICITE	PAGEAU, MOREL & ASSOCIES, 8585, boulevard St-Laurent, Montréal, Québec, H2P 2M9.
INGENIEUR EN MECANIQUE DES SOLS	FONDATEC QUEFORMAT, 1200, rue Marmier, Longueuil, Québec, J4K 4S6.

Le Centre Hospitalier Pierre-Boucher Propriétaire, demande des soumissions pour la construction du Centre Hospitalier Pierre-Boucher à Longueuil.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution de Québec, et détenant une licence appropriée émise par la Régie des Entrepreneurs en Construction.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des architectes, contre un dépôt de \$100 versé au propriétaire, dont \$50 seront remboursés au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de \$800,000 à l'ordre du propriétaire Centre Hospitalier Pierre-Boucher, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Ce cautionnement de soumission devra être échangé à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à 125, boulevard Ste-Foy, suite: 210, Longueuil, Québec, jusqu'à 16h., heure en vigueur locale, le 22 du mois de juin 1979 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante pour cent (50%) du prix du contrat de la spécialité.

SPECIALITES	MONTANT DU CHEQUE VISE OU CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION EN DOLLARS
BETON PREFABRIQUE	\$ (20,000)
MAÇONNERIE	\$ (50,000)
FENÊTRES, MURS, RIDEAUX	\$ (75,000)
MECANIQUE (PLOMBERIE)	\$ (45,000)

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent s'assurer qu'ils détiennent les licences exigées de la Régie des Entrepreneurs en construction.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 3322 en date du 8 novembre 1972. Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues. Les plans seront disponibles à partir du 1er juin 1979 au bureau des architectes.

RICHARD L'ECUYER
Directeur général.



VILLE DE BEAUPORT

avis public

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:

- Que lors d'une assemblée du conseil municipal de la Ville de Beauport, tenue le 23 mai 1979, ledit conseil a adopté le règlement numéro 79-222, décrétant un nom à certaines rues de la ville.
- Que les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau du soussigné, durant les heures de bureau.
- Que ledit règlement entrera en vigueur suivant la loi.

Donné à Beauport, ce vingt-quatrième jour du mois de mai mil neuf cent soixante-dix-neuf.

L'Assistant du greffier
ANDRÉ LETENDRE



VILLE DE BEAUPORT

avis public


Aux propriétaires inscrits le 23 mai 1979, au rôle d'évaluation alors en vigueur dans la Ville de Beauport, à l'égard d'un immeuble situé dans quelques zones contiguës aux zones 238-H-04 et 239-R-47.

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, assistant du greffier de la ville:

- Que lors d'une assemblée du conseil municipal de la Ville de Beauport, tenue le 23 mai 1979, ledit conseil a adopté le règlement numéro 79-223 intitulé "Règlement modifiant le règlement d'urbanisme numéro 77-080 et ayant pour objet de modifier le zonage en vigueur dans la zone 238-H-04 (résidentielle) et la zone 239-R-47 (résidentielle), lesdites zones étant délimitées comme suit: La zone 238-H-04, en référence au cadastre de la paroisse de Beauport, comprend les lots 869, 867, 865, 864, 863, 862-12, 862-11, 862-10, une partie sud-est du lot 860-1, les lots 858-4, 857-2, une partie des lots 857, 858, et 860 limitée par le prolongement vers le nord-est de la limite sud-est du lot 862-2, le lot 862-2, une partie nord-ouest du lot 862-3 limitée à l'est par le haut de la falaise de la berge ouest de la rivière Beauport, les lots 862-6, 862-7-2 et 862-7-1, une partie de l'avenue Saint-Michel, de la rue Chevalier et du lot 1509.
- La zone 239-R-47, en référence au cadastre de la paroisse de Beauport, comprend une partie sud-est des lots 862, 861, 876, 875, 874 et 369, les lots 867-1 et 867, une partie nord-ouest du lot 866-1, les lots 862 partie, 862-5, 862-4, une partie du lot 860 à l'est de la rivière Beauport, une partie sud-est du lot 862-3 limitée à l'ouest par le haut de la falaise de la berge ouest de la rivière Beauport, les parties des lots 860, 858 et 857 limitées au nord-ouest par le prolongement vers le nord-est de la limite sud-est du lot 862-2, les lots 850-2 et 850-3.
- Que les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 23 mai 1979 ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit, aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou association, peuvent demander par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a) à 398c) de la Loi des cités et villes, que le règlement numéro 79-223 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi, moyennant la présentation, au greffier, dans les cinq (5) jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, par chaque zone contiguë aux zones 238-H-04 et 239-R-47 par, au moins, douze (12) propriétaires habiles à voter sur ce règlement en question, en raison d'un immeuble situé dans telle zone contiguë ou par la majorité des propriétaires de cette zone contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre (24).

Donné à Beauport, ce vingt-quatrième jour du mois de mai mil neuf cent soixante-dix-neuf.

L'Assistant du greffier
ANDRÉ LETENDRE



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

CCL-79-19156 le mardi 26 juin 1979 Territoire de la Baie James CONSTRUCTION SUR PYLONS D'ACIER DE LIGNE DE TRANSPORT À 735 KV CHISSIBI — LE MOYNE Garantie de soumission: \$200,000 Principale place d'affaires au Québec	PRU-79-19148 le mardi 12 juin 1979 Région Richelieu REFECTION DE COUVERTURES ET REPARATION DE MURS DE BRIQUE EXTÉRIEURS À L'AMENAGEMENT CHUTE-HEMMINGS, COMTÉ DE DRUMMOND Garantie de soumission: \$3,000 Principale place d'affaires au Québec	RMV-79-19170 le mardi 19 juin 1979 Région Montmorency SERVICES DE NETTOYAGE RÉGULIER DE L'INTÉRIEUR DES LOCAUX DE L'ADMINISTRATION SIÈGE REGIONAL DE QUÉBEC Garantie de soumission: \$20,000 Principale place d'affaires au Québec
---	--	---

RRU-79-19133 le mardi 12 juin 1979 Région Richelieu SERVICES DE NETTOYAGE RÉGULIER DES BUREAUX ET AUTRES PIÈCES DU SIÈGE REGIONAL D'HYDRO-QUÉBEC ET DE L'ÉCOLE DES MONTEURS À SAINT-HYACINTHE Garantie de soumission: \$10,000 Principale place d'affaires au Québec	CCP-79-19164 le mardi 12 juin 1979 Poste Saint-Basile Comté de Chambly INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL CONNEXES (ADDITION 1979) Garantie de soumission: \$3,000 Principale place d'affaires au Québec
---	---

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU N° 809
75 BOUL. DORCHESTER OUEST,
MONTREAL, QUE., CANADA H2Z 1A4
Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué. Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus. Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Le secrétaire, M.-A. DEMERS

VILLE DE CHARNY COMTE DE LEVIS.

AVIS PUBLIC

A tous les propriétaires d'immeubles imposables de la Ville de Charny compris dans les zones RC-5, RC-6, RC-7, RB-15, RAB-14, PB-17 et IB-5.

Avis Public est, par les présentes, donné par le soussigné, Paul-Henri Fréchette, Secrétaire-trésorier de la Ville de Charny.

Que ce Conseil a adopté le 22 mai 1979 le règlement numéro V-334 amendant le règlement numéro V-50 de Construction et de Zonage, lequel règlement a pour but de réduire les marges arrières de lots numéros 249-100-1 et 249-100-2 dans le parc pour roulettes.

Que tous les propriétaires d'immeubles imposables compris dans les zones spécifiées en titre, lesquelles peuvent être décrites comme suit:

bornées au nord à l'arrière des lots situés du côté sud de la 5e Avenue, au sud au Boulevard Industriel, à l'est dans la ligne séparative des lots numéros 246 et 247 et à l'ouest à la 14e Rue sud, lesdits électeurs-proprietaires d'immeubles inscrits au rôle d'évaluation en vigueur le 22 mai 1979 sont habiles à voter sur le règlement numéro V-334 à la condition qu'une requête soit signée et présentée au Secrétaire-trésorier de la Ville de Charny dans les cinq (5) jours suivant le présent avis par au moins douze (12) électeurs-proprietaires; advenant le cas où le nombre d'électeurs requis au présent avis était atteint, lesdits électeurs auront le droit de voter en venant s'enregistrer au bureau municipal, 333, 20e Rue, Charny, Qué. tel qu'il en sera fait mention dans un prochain avis public qui sera publié le 6 juin 1979, convoquant les personnes habiles à voter les 13 et 14 juin 1979, pour s'enregistrer entre 9h et 19h, et qu'un nombre de seize (16) électeurs est requis pour que le règlement fasse l'objet d'un scrutin; à défaut de l'enregistrement de ce nombre de personnes, le règlement numéro V-334 sera réputé avoir été approuvé.

Que les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du règlement au bureau municipal aux jours ordinaires d'ouverture, ainsi que pendant les jours d'enregistrement spécifiés au paragraphe précédent.

Que l'annonce du résultat de cette consultation sera faite à 19h, le 14 juin 1979 dans l'enceinte réservée aux séances du Conseil.

Donné à Charny, Qué. ce 23e jour de mai 1979.

Paul-Henri Fréchette
Secrétaire-trésorier.

Le consultant et la PME (1)

par André COUPET
(collaboration spéciale)

Est-ce l'habit qui est trop grand ou bien le client, chez son tailleur, qui est trop petit? La sensation de flottement, d'inadéquation, que l'on ressent à cette occasion apparaît de la même manière si l'on associe, d'une part, le concept de PME et, d'autre part, celui de consultant. On a l'impression que "ça ne colle pas" tout à fait. Serait-ce à dire que la PME n'a pas besoin de consultation ou que les consultants ne cadrent pas dans la PME?

Nous tenterons de répondre à ces questions dans cette série d'articles, en donnant d'abord une brève description des consultants, en examinant ensuite si la PME a besoin ou non de consultation, puis en regardant pourquoi la relation PME-consultants est vécue avec plus ou moins de bonheur. A la suite de quoi il sera possible de définir à quelles conditions les deux parties peuvent s'associer de façon efficace et profitable.

Le consultant type

Ses caractéristiques sont les suivantes:

- Il fait partie d'une firme de consultants.
- Il est jeune (30-35 ans), doté d'une solide formation académique (ingénieur, comptable, psychologue, MBA, etc.) et de quelques années d'expérience; il aime les défis qui requièrent de l'imagination.
- Ses services sont facturés à l'heure et non pas en fonction des résultats.

- Le tarif horaire varie considérablement selon qu'il s'agit d'un junior ou d'un associé. Selon une enquête récente, menée auprès des firmes canadiennes les plus importantes, les honoraires sont, en moyenne, de \$55 pour une heure de travail.

- Les mandats qu'on lui confie sont réalisés, la plupart du temps, pour des organisations importantes: il s'agit d'organismes publics ou parapublics ou de grosses entreprises; les firmes de consultants ne vivent certes pas de la PME.

- Il travaille souvent en équipe. Sa firme et le client souhaitent d'ailleurs ce mode d'intervention non seulement à cause de l'envergure des mandats pour intégrer plusieurs consultants mais surtout pour augmenter la qualité d'un travail qui nécessite des compétences diverses.

- La relation de travail entre le consultant et son client est définie de façon relativement rigoureuse par des termes de références et/ou une offre de services, si bien que les deux parties savent a priori assez bien quelles seront les approches et la nature des résultats escomptés.

Le consultant indépendant

Il existe un certain nombre de consultants indépendants qui travaillent en solitaires, dans des



l'entreprise

petites organisations telles que la PME, ou à "la pige", dans de gros mandats. Leur formation est extrêmement variée. On trouve des jeunes diplômés mais aussi des individus qui ont accumulé une longue expérience dans une organisation importante (banque à charte, ministère à vocation économique, etc.). Ces derniers peuvent donc utiliser à leur propre compte et pendant un certain temps les connaissances acquises ainsi que les relations qu'ils se sont faites antérieurement. En général, les honoraires du consultant indépendant sont légèrement plus bas que ceux du consultant membre d'une firme spécialisée, puisqu'il n'a pas à encourir de coûts pour la disponibilité et la variété des services, non plus que pour la recherche et la formation.

Les autres formes de consultation

Il existe d'autres types de consultants tels que les hommes d'affaires à la retraite, que la Banque fédérale de développement utilise dans le cadre du programme CASE. Leurs honoraires sont purement symboliques (\$30 à \$35 par jour), tandis que leurs services sont destinés strictement à la petite entreprise. L'objectif de cette consultation est dépourvu d'ambitions puisqu'il vise surtout à débloquer des situations problématiques simples sans entrer dans le détail des solutions complexes qui nécessiteraient une

longue intervention.

Les consultants des ministères à vocation économique ne peuvent pas non plus s'impliquer de façon significative au-delà du diagnostic. D'une part, le consultant gouvernemental risquerait d'engager la responsabilité de l'Etat dans une affaire privée et, d'autre part, le chef d'entreprise lui-même n'est pas toujours disposé à communiquer toutes ses informations à un fonctionnaire qui pourrait être suspecté de communiquer avec d'autres services gouvernementaux chargés de percevoir les impôts ou de contrôler le fonctionnement des entreprises à divers titres...

Il convient de mentionner que les consultants, quels qu'ils soient, sont tenus de respecter une déontologie professionnelle rigoureuse qui comporte, entre autres choses, une obligation de préserver la confidentialité des informations relatives à leurs clients et une obligation d'éviter les conflits d'intérêts.

La semaine prochaine, nous verrons si ces consultants, tels que décrits précédemment, peuvent être utiles à la PME.

André Coupet, MBA, est consultant senior aux bureaux de Québec de Price Waterhouse et Associés/Mineau, Allard, Mantha et Associés, conseillers en administration.

Invention mise au point par Exxon

Exxon Corporation, la plus importante multinationale du pétrole, vient de réaliser une invention qui, dans un peu moins de dix ans, devrait permettre de réduire la consommation d'électricité dans une proportion équivalente à un million de barils de pétrole par jour. Il s'agit d'un petit appareil électronique destiné à contrôler la vitesse des moteurs électriques. Actuellement, les moteurs électriques consomment environ 60 pour 100 de toute l'électricité produite aux Etats-Unis.

\$100 millions dans un programme de recherche, Exxon est présentement en mesure d'affirmer que l'appareil mis au point peut réduire la consommation d'électricité jusqu'à 50 pour 100 dans certains types de moteurs industriels.

Toutefois, pour mener à terme son programme de développement de la nouvelle invention, Exxon précise qu'elle devra faire l'acquisition d'un important fabricant d'équipement électrique.

Ayant déjà investi quelque

FAITES-LE CE SOIR...
Vous avez jusqu'à
19h30
pour composer
647-3333
et vous abonner
ou journal
LE SOIR

Espace à vendre.



Ces unités usagées sont idéales comme entrepôts, chalets, bureaux, ateliers, magasins, petites granges, kiosques en bordure de la route, additions, etc.
Pour une économie substantielle, appelez aujourd'hui
ATCO Est Ltée
Montréal, M. Marcel Langlois
Aucun frais, composez
1(800)361-0240
Québec, Qué. M. Pat Coulture
(418)839-0051

ATCO

Bureaux mobiles. Livraison immédiate.



Neufs ou usagés. Louez ou achetez. Valeur excellente. Idéal comme bureaux de chantier, salles à manger, vestiaires, entrepôts, salles de classe, etc.

Pour tous renseignements, veuillez contacter:
ATCO Est Ltée
(418) 839-0051
260, rue de l'Eglise
St-Romuald, Cité Lévis,
Québec, G6W 5M6

ATCO Bureaux mobiles

Fiducie du Québec

dépôts garantis

10 1/2

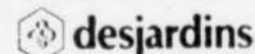
- Dépôt initial minimum \$1 000
- Intérêts payés annuellement, 5 ans

Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

Pour information:

Complexe Centre-Ville Ste-Foy
2600, boul. Laurier (418) 653-9270
extérieur sans frais 1-800-463-4700

La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne



SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE VIDAGE DE PUISARDS 1979-81

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LE VIDAGE DES PUISARDS" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'à vendredi, le 8 juin 1979, à ONZE HEURES (11:00 heures a.m.) (heure locale).

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12:15 heures et 13:45 heures. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Les intéressés peuvent se procurer le devis, à la chambre 405, moyennant un dépôt de VINGT-CINQ DOLLARS (\$25) qui sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné et qui auront remis leur devis en bon état, dans les quinze (15) jours suivant la date d'entrée des soumissions. Ils pourront aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service de la Voie publique, au numéro de téléphone: 694-6391.

Les personnes intéressées à assister à la séance d'ouverture des soumissions pourront le faire en se rendant au bureau du Greffier à la date et à l'heure qui marqueront l'expiration du délai accordé pour l'entrée des soumissions.

LE GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, avocat

Maisons de banlieue

Beaumont
PHASE I
EN BAS DE \$16,635⁰⁰

Franklin
PHASE I
EN BAS DE \$18,020⁰⁰

Londoner
PHASE I
EN BAS DE \$18,740⁰⁰

Radisson
PHASE I
EN BAS DE \$18,945⁰⁰

Princeton
PHASE I
EN BAS DE \$19,615⁰⁰

Canadiana
PHASE I
EN BAS DE \$20,345⁰⁰

Si on est à part des autres sur le boul. Hamel, c'est que chez nous c'est différent.

- 1) Choix de plus de 35 modèles
- 2) Murs extérieurs en 2" x 6"
- 3) Verre triple partout
- 4) Fermes de toit en treillis d'acier
- 5) Toit cathédrale
- 6) Revêtement extérieur en cèdre
- 7) Porte de l'entrée en acier
- 8) Livraison du matériel (3 à 5 semaines)
- 9) Livraison jusqu'à 100 miles de Québec sans aucun frais
- 10) Prix garanti pour 12 mois

TERRAIN DE MONTRE 5043, boul. Hamel STE-FOY 872-5347 G2G 1B6

Lundi au vendredi - 11h00 à 21h00
Samedi et dimanche - 12h00 à 17h00



Veuillez me faire parvenir, immédiatement, votre catalogue couleurs de maisons de banlieue à \$2.00 chacun.

- chèque inclus
- mandat poste inclus
- ou payable: P.S.L. (C.O.D.)

NOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____ CODE POSTAL _____
 TELEPHONE _____
 LOCALISATION DU TERRAIN _____

carrières et professions

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez **647-3266**

* Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

COIFFEUR POUR HOMMES
Classe A.
Pour St-Raymond.
Tél.: 337-2121
824-4663

ASSOCIÉS DEMANDÉS
Pour entreprise commerciale. Possibilité de revenus illimités. Informations données aux gens sérieux seulement.
843-6294

DISTRIBUTEURS DEMANDÉS
Une importante compagnie canadienne d'appareils ménagers et de produits chimiques exclusifs recherche des distributeurs en vue de l'ouverture de magasins dans la région de Québec.
EXIGENCES:
• Etre ambitieux
• Se révéler comme un meneur d'hommes
• Etre responsable
• Avoir un capital
NOUS OFFRONS:
• Formation complète
• Système déjà établi pour l'aide au bon fonctionnement de votre magasin
• Possibilité de revenus de \$40,000 et plus
P.S.: Nombre-limité requis
Pour avoir de plus amples renseignements, demandez
M. CLOUTIER 683-2722

AGENTS D'IMMEUBLE

avec ou sans expérience (hommes ou femmes)

CE QUE NOUS RECHERCHONS:
Bonne personnalité
Desir du défi
Disponibilité
CE QUE VOUS RECHERCHER:
Autonomie
Conditions de travail avantageuses
Certificat d'études
11e année
21 ans minimum
Equipe et atmosphère agréables
Bonis sur commissions et bénéfices marginaux
Succursale Ste-Foy
Place St-Louis de France
Colette Castonguay
653-1236
FIDUCIE PRÊT ET REVENU

PIGISTES DEMANDES
Agence de publicité recherche pigistes avec expérience dans les secteurs suivants:
1. Graphiste: conception montage
2. Rédacteur-Concepteur: imprimé électronique
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Dépt. 9503, Le Soleil 390, St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7J6

GUILBAULT D'ANJOU TRANSPORT INC.
Compagnie progressive et chef de file dans le transport routier est à la recherche d'un(e) représentant(e) avec expérience pour le secteur de la Beauce.
De préférence résidant dans la Beauce.
Rémunération à discuter selon l'expérience.
Faire parvenir curriculum vitae à:
Michel Gignac
435, Faraday, Ste-Foy, Qué. G1N 4G6

JD CHEVROLET OLDSMOBILE
est à la recherche de personnel

PREPOSE AUX RECLAMATIONS
pourrait être une opportunité pour une femme
Le travail:
— préparer les réclamations du travail effectué sous garantie
— faire la facturation aux clients
— distribuer le travail aux techniciens
Le candidat:
— personne motivée qui aime le public
— humeur agréable et facile
— personne possédant une bonne expérience pratique des domaines mentionnés

VILLE DE GAGNON
OFFRE D'EMPLOI
POSTE: GERANT MUNICIPAL
La Ville de Gagnon est à la recherche d'une personne dynamique pour administrer ses services municipaux.
RESPONSABILITES:
— Les principales responsabilités sont celles définies dans la Loi des Cités & Villes.
— Le candidat aura à planifier, organiser et diriger le travail de ses chefs de service de manière efficace.
EXIGENCES:
— La personne recherchée détient un diplôme universitaire en génie ou possèdera une expérience administrative pertinente à la fonction.
— Elle aura, de plus, su démontrer son leadership et ses qualités de gestionnaire.
REMUNERATION:
Un excellent salaire, avec maints avantages sociaux, est offert, le tout suivant les qualifications et l'expérience du candidat choisi. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 16:30 heures, le lundi 4 juin 1979, au:
CONSEIL MUNICIPAL HOTEL DE VILLE C.P. 370, VILLE DE GAGNON CTE DUPLESSIS, QUE.

Kelvinator
Une division de WCI Canada Ltée est à la recherche d'un **REPRESENTANT DES VENTES** pour la province de Québec
Devra couvrir la Ville de Québec, la Beauce, le Lac-St-Jean et la Rive-Sud jusqu'à Rivière-du-Loup. Doit être bilingue et avoir de l'expérience dans la vente des produits électro-ménagers ou de produits connexes.
Voici une excellente occasion pour celui qui désire se créer une carrière en se joignant à la plus importante division d'une corporation d'appareils électriques du Canada.
Les personnes intéressées devront faire parvenir un résumé de leur expérience et qualifications à:
M. R. H. Girouard, Kelvinator, 1515, rue Louvain ouest Montréal, P. Québec H4N 1G6

REPRESENTANT(E)
Une compagnie internationale de télécouleur, ayant un million de clients satisfaits, requiert les services d'un(e) représentant(e) des ventes.
Poste: Promouvoir la location de téléviseurs couleur.
Qualifications:
— Avoir entre 21 et 25 ans
— Expérience de la vente
— Belle personnalité
— Bilingue
— Automobile de modèle récent
En retour, nous offrons salaire et boni intéressants, allocation et dépenses d'automobile, avantages sociaux, régime de retraite.
Toute personne intéressée et répondant aux exigences de ce poste devra téléphoner à:
Alain Zacharek 653-7000 entre 9h et 18h.
GRANADA LOCATION DE TV

1 COMMIS AUX PIECES
2 DEBOSSSEURS
1 PEINTRE
Les candidats auront de l'expérience dans les domaines mentionnés.
Se présenter en personne à 60, Dorchester sud, M. Antoine Gilbert, directeur du service après-vente.
Toute application est confidentielle.

CONTREMAITRE A L'ENTRETIEN MECANIQUE
Consolidated-Bathurst Inc., un important producteur de pâtes et papier, est à la recherche d'un contremaître responsable de l'entretien mécanique pour son usine de sciage de St-Fulgence (dans la région de Chicoutimi).
LA FONCTION:
Le candidat devra coordonner et diriger le département de mécanique d'entretien de la scierie en vue d'assurer la réparation et la maintenance de la machinerie et des équipements de production.
QUALIFICATIONS REQUISES:
— Mécanicien d'entretien classe A avec un minimum de 5 ans d'expérience pertinente au secteur des scieries.
— Posséder certaines connaissances administratives (rapports et budget, etc.) de même que des aptitudes ou une expérience dans la direction d'une équipe de travail.
— Une expérience des "systèmes d'entretien préventifs" serait souhaitable.
LES CONDITIONS:
Le salaire est en fonction des qualifications, de l'expérience, et la compagnie offre un plan complet d'avantages sociaux.
Toute personne intéressée devra communiquer ou faire parvenir son curriculum vitae à:
CONSOLIDATED-BATHURST INC. 205 ouest, route 170 Chicoutimi, Qué. G7H 5H2 TEL.: (418) 545-0666 Service du personnel, division du sciage

USINE GRANDE-BAIE
RESPONSABLE - CONTROLE DU PROCÉDE
La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée construit présentement à Ville de La Baie, dans la région du Saguenay, la nouvelle aluminerie Grande-Baie, qui implique des investissements de l'ordre de \$400 millions.
Pour la mise en marche et l'exploitation ultérieure du Centre des Anodes, nous recherchons un responsable du Contrôle du procédé.
EXIGENCES REQUISES:
Le candidat recherché est un technicien diplômé ayant un minimum de 7 ans d'expérience dans un département de production, préféablement en industrie lourde, dont au moins 3 années au contrôle de la qualité.
FONCTIONS:
Sa responsabilité initiale sera de structurer le contrôle du procédé. Il participera à l'élaboration des paramètres d'opération et il devra en assurer le suivi. Il sera assisté dans ses fonctions de deux (2) techniciens.
CONDITIONS:
Les salaires seront en fonction de l'expérience et des compétences du candidat. Un régime complet d'avantages sociaux est offert.
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 juin 1979 à l'adresse suivante:
SOCIÉTÉ D'ÉLECTROLYSE ET DE CHIMIE ALCAN LTÉE. Usine Grande-Baie 735, boul. Barrette Chicoutimi (Québec) G7X J4C (418) 545-8602

RECEPTIONNISTE
Une compagnie de location de télécouleurs engagée à l'échelle internationale recherche une jeune personne sérieuse pour travailler à sa succursale de Québec.
• Bon salaire • Régime de retraite • Avantages sociaux
Conditions: bonne dactylographie — manières distinguées au téléphone — bilingue — apparence soignée — doit demeurer à proximité — diplôme d'études secondaires.
La personne devra: répondre au téléphone — s'occuper des dépôts bancaires et de la perception — acheminer les contrats — 37 1/2 heures par semaine.
Appelez M. Alain Zacharek
GRANADA
LOCATION DE TV
653-7000

USINE GRANDE-BAIE
CONTREMAITRES
La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée construit présentement à Ville de La Baie, dans la région du Saguenay, la nouvelle aluminerie Grande-Baie, qui constitue des investissements de l'ordre de \$400 millions.
Pour la mise en marche et l'exploitation ultérieure de ces installations modernes, nous recherchons des contremaîtres qui assumeront la direction d'équipes dans les salles de cuves, au Centre des Anodes et au département de l'entretien. Les candidats recherchés ont acquis une expérience minimum de 3 ans dans la supervision d'une équipe et ils démontrent des aptitudes et de l'intérêt pour la gestion du personnel (sélection, formation).
EXIGENCES REQUISES:
Contremaîtres d'Opération:
Les candidats ont complété la scolarité d'une 12e année ou l'équivalent. Une formation technique en chimie ou métallurgie serait avantageuse.
Contremaîtres d'Entretien:
Les candidats ont une formation technique en mécanique, électrique, électronique ou instrumentation de contrôle.
CONDITIONS:
Les salaires seront en fonction de l'expérience et des compétences du candidat. Un régime complet d'avantages sociaux est offert.
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 juin 1979 à l'adresse suivante:
SOCIÉTÉ D'ÉLECTROLYSE ET DE CHIMIE ALCAN LTÉE. Usine Grande-Baie 735, boul. Barrette Chicoutimi (Québec) G7X J4C (418) 545-8602

NOUVEAUX BUREAUX
Rive-sud — Rive-nord
— Huit (8) emplois;
— temps plein;
— possibilité revenu: \$10/heure
— aucune expérience requise.
529-0391

SECRETAIRE A TEMPS PARTIEL
Secrétaire avec expérience, pour dactylographie et travail général de bureau du lundi au vendredi inclusivement, de 11h00 p.m. à 5h00 p.m. L'anglais serait un atout.
Pour rendez-vous, communiquer avec:
R. Dollard 681-0073

CONSEILLER EN RELATIONS DE TRAVAIL
(Secteur législation et réglementation)
RESPONSABILITES SPECIFIQUES: Sous la responsabilité du directeur de la coordination des relations de travail:
1. Etudie les demandes d'accréditation et, sur demande, représente les unités constituantes devant les organismes prévus au Code du travail.
2. Analyse les demandes de révision d'accréditation ou toute autre requête relative à l'accréditation et formule les recommandations appropriées.
3. Conseille l'Université et les unités constituantes sur toute matière touchant à l'application du Code de travail.
4. Assiste l'Université et les unités constituantes aux diverses étapes de règlement des griefs et, sur demande, les représente aux séances d'arbitrage.
5. Collabore avec le conseiller juridique ou le procureur de l'Université dans tout dossier litigieux relié aux relations de travail, en particulier à l'interprétation des conventions collectives, ententes et protocoles.
6. Fournit l'expertise propre à sa discipline dans toute question ayant trait aux relations de travail, en particulier à l'interprétation des conventions collectives, ententes et protocoles.
7. Met à la disposition des constituantes, selon les moyens les plus appropriés, les informations qui leur permettent de mieux solutionner les problèmes de relations de travail.
8. Effectue et/ou participe à des recherches et études ayant trait à divers aspects des relations de travail.
9. Participe à diverses étapes des négociations et, sur demande, aux tables de négociations.
10. Effectue les consultations et maintient les contacts requis en vue de faciliter l'interprétation et l'application des conventions collectives, ententes collectives et protocoles.
11. Propose toute mesure permettant l'amélioration des relations de travail.
EXIGENCES:
— Formation universitaire dans une discipline reliée aux responsabilités qui lui sont confiées.
— Environ cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'application du Code du travail, de la préparation, de la négociation et de l'application des conventions collectives.
LIEU DE TRAVAIL: Québec
TRAITEMENT: Selon les qualifications et l'expérience peut varier entre \$15,018.00 et \$33,080.00
Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur offre de service avant 17h00, le 1er juin 1979, aux:
Services au personnel Université du Québec 2875, boul. Laurier Québec G1V 2M3
Université du Québec

DIRECTION VENTE — MARKETING
Les candidats que nous recherchons se considèrent ambitieux, possèdent personnalité, entregent et dynamisme pour occuper des postes au sein d'une compagnie offrant d'intéressantes possibilités de promotion.
COMPOSEZ MAINTENANT ET DEMANDEZ C. BEAULIEU
LUNDI: de 11h à 19h.
MARDI: de 9h à 19h.
MERCREDI: de 9h à 19h.
TEL.: 653-4901

USINE GRANDE-BAIE
CONTREMAITRE — SERVICES
La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée construit présentement à Ville de La Baie, dans la région du Saguenay, la nouvelle aluminerie Grande-Baie, qui implique des investissements de l'ordre de \$400 millions.
Pour la mise en opération et l'exploitation ultérieure des Services mécaniques, le département de l'Entretien recherche présentement un contremaître.
EXIGENCES REQUISES:
Le candidat recherché a une formation technique en mécanique et, préféablement, il détient un certificat Classe "I" en mécanique de machines fixes, chauffage et moteurs à vapeur.
Le candidat possède également une expérience minimum de 3 ans dans la supervision d'une équipe et il s'intéresse à la gestion du personnel (sélection, formation).
FONCTIONS:
Le contremaître des Services est responsable de l'opération des chaudières à vapeur à haute pression, des compresseurs d'air, des systèmes de refroidissement, des stations de pompage d'eau, de l'usine d'épuration des eaux usées, des systèmes de protection incendie et des stations de déchargement de mazout.
Il sera également responsable de la supervision d'un groupe de 12 à 15 employés.
CONDITIONS:
Les salaires seront en fonction de l'expérience et des compétences du candidat. Un régime complet d'avantages sociaux est offert.
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 juin 1979 à l'adresse suivante:
SOCIÉTÉ D'ÉLECTROLYSE ET DE CHIMIE ALCAN LTÉE. Usine Grande-Baie 735, boul. Barrette Chicoutimi (Québec) G7X J4C (418) 545-8602



Le Soleil, André Beucher

1,144 jubilaires

Le jubilé 1979 du diocèse de Québec a donné lieu à un impressionnant rassemblement, samedi, à l'église Saint-Fidèle de Limoilou, cette année. 420 couples célébraient 50 ans et plus de mariage, dont deux de 70 ans, trois de 65 ans et 92 couples de 60 ans de mariage. En même temps, 285 religieuses, frères, pères et prêtres soulignaient un jubilé, dont une religieuse comptant 82 ans de vie en communauté, et huit prêtres du diocèse 60 ans de vie sacerdotale. Parmi les 1,144 personnes inscrites au jubilé, on a dénombré huit centenaires, dont sept femmes. Environ la moitié de ces jubilaires ont participé à la célébration présidée par le cardinal Maurice Roy.

La valeur de l'arbre doit être redécouverte (Léger)

par Roch DESGAGNE

L'urbanisation intensive et parfois anarchique des centres urbains au Québec a fait que ces milieux de vie à forte densité de population sont relativement pauvres en espaces verts, constate le ministre délégué à l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, qui s'adressait aux participants d'un symposium international sur la foresterie urbaine, samedi, à l'université Laval.

Selon le ministre Léger, les Québécois — les citoyens, les gouvernements et les experts de l'écologie — sont pris de court dans leurs initiatives pour remédier à cette situation, et si un effort immédiat n'est pas entrepris pour la sauvegarde des forêts périurbaines et suburbaines, nous risquons d'avoir de sérieux problèmes d'ici 30 ans.

Il nous faut, en moins d'une génération, redécouvrir l'arbre dans la totalité de sa valeur: une valeur écologique, soutient le ministre, en notant que la culture, les origines, les intérêts mercantiles ont créé chez les Québécois une notion ambivalente de l'arbre, qui a trop longtemps été vu comme une richesse à exploiter et une résistance à vaincre.

Faisant une relation directe entre l'aménagement du territoire et la dégradation de l'environnement, M. Léger a surtout traité du problème et du défi politiques que posent aujourd'hui la protection et la régénération de l'espace vert.

Responsabilités politiques
Le ministre a alors insisté sur les responsabilités qui

incombent aux autorités politiques et aux agents de développement urbain, qui sont pris entre le souci du progrès et leur conscience envers l'écologie.

C'est ce qu'il décrit comme le problème politique, qui se traduit dans des discours différents, selon que les intérêts de la finance et des réalisations concrètes ou que les énoncés philosophiques du mieux-être de l'homme dans son environnement entrent en jeu.

Le résultat est souvent le suivant: le discours politique se tient au niveau des valeurs, la décision politique, tout comme l'élection de l'homme politique au jour du scrutin, dépendent des autres considérants», commente le ministre.

M. Léger rappelle alors qu'il revient aux municipalités et aux régions urbaines d'assumer le coût économique des besoins environnementaux de leurs territoires. Tout en étant sensibles à la question écologique, les élus municipaux laissent toujours tomber leur souci environnemental, à l'avantage des infrastructures de développement domiciliaire et industriel, déplore le ministre, commentant que, au fond, la question est toujours monétaire.

Le défi politique exige maintenant que l'on démontre la valeur économique de l'espace vert. «Si nous croyons à l'environnement, en particulier aux espaces verts et à la nécessité de forêts en milieu urbain, il nous faut prouver que cela est avantageux économiquement», dit M. Léger.

Des réformes à venir

Insistant sur l'imbricatio qu'entraîne la diversité des juridictions et des intérêts, le ministre s'interroge sur le rôle précis du futur ministère de l'Environnement en matière de foresterie urbaine.

L'inventaire du Québec, sur ce plan, est passablement avancé, mentionne le ministre en souhaitant pour bientôt des classifications et des typologies suffisamment claires pour que tous les intérêts soient sauvegardés.

«Ma tâche comme ministre de l'Environnement est de m'assurer, en tous points, de la sauvegarde de l'environnement et de ce patrimoine qui est notre premier héritage», conclut M. Léger,

tout en faisant appel aux experts en écologie urbaine et aux citoyens pour qu'ils s'engagent activement dans la promotion et la protection de l'espace vert.

Le ministre Léger a remis une subvention de \$20,000 au président de l'Association forestière québécoise, M. Jean-Léon Marquis, contribution du gouvernement à la tenue du symposium international sur la foresterie urbaine, en insistant sur la valeur des travaux des spécialistes qui y ont participé.

Tenu sous le thème «La foresterie urbaine — Mythe ou réalité?», le symposium coïncidait avec l'inauguration de la Semaine de l'arbre et de la forêt qui se poursuit jusqu'au 2 juin.

Cours de français intensifs recommandés aux anglo-protestants

MONTREAL (PC) — Une étude réalisée par le Protestant School Board of Greater Montréal suggère de rendre obligatoires les cours de français intensifs pour tous les élèves des classes de 7e et de 8e année, au cours des cinq prochaines années, comme moyen de consolider les divers programmes de français de la commission scolaire.

L'étude, rendue publique en fin de semaine, offre également trois autres options aux élèves anglophones du

cours primaire, soit de maintenir facultatifs les cours de français intensifs, de transférer les élèves des classes régulières de français intensif dans des «centres spéciaux d'immersion», ou encore d'offrir aux parents que leurs enfants bénéficient de cours de français intensifs dès la maternelle avec des cours de français intensifs à partir de la quatrième année.

A l'heure actuelle le PSBGM offre des cours de français à partir de la première année.

carrières et professions

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez

647-3266



POSTE DE CINECAMERAMAN

FONCTION: Participer comme cinécameraman à la réalisation de deux (2) émissions dans la région de l'Est du Québec.

DESCRIPTION (sommaire)

- Préparer et réaliser les cadrages et les mouvements des appareils ainsi que la mise au point des objectifs.
- Exécuter ces travaux sur les indications du réalisateur ou du chef cinécameraman dans des projets plus complexes.
- Coordonner les moyens nécessaires à l'éclairage pour donner aux images la qualité et le caractère désirés.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme d'études collégiales.
— Trois (3) ans d'expérience dans des emplois connexes.

DUREE:
Pour une période de deux (2) semaines ou plus à partir de la fin-juin 1979.

TRAITEMENT:
A déterminer selon la formation et la compétence et selon l'entente collective convenue entre le Syndicat des employés en radio-télédiffusion et l'ORTQ.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

BUREAU REGIONAL DE RADIO-QUEBEC
Région Est du Québec
152, rue St-Barnabé
3e étage
Rimouski, Québec
G5L 3E4

Date limite: 9 juin 1979.



POSTE DE SCRIPT-ASSISTANTE

FONCTION: Participer comme script-assistante à la réalisation de deux (2) émissions dans la région de l'Est du Québec.

DESCRIPTION:

- Note la présence des artistes aux répétitions, tient un relevé quotidien des heures de répétition et dresse l'état des frais de l'émission, les feuilles de droits d'auteurs pour la musique, le rapport de production, etc.
- Participe aux assemblées de production.
- Consigne les notes techniques nécessaires à la continuité au montage, au mixage, aux travaux de laboratoire selon les différentes techniques de production, rapport de caméra, minutage magnétoscopique, piétagé; etc.; prépare, sur demande du réalisateur, le cahier de montage, dirige à l'occasion les équipes de montage, de mixage, selon les indications du réalisateur.

EXIGENCES:
— D.E.C. en techniques humaines ou en arts de préférence en communication.
— Deux (2) ans d'expérience dans des emplois connexes.
— Dactylo: 40 mots/minute.

DUREE:
Pour une période de 8 à 10 semaines à partir de la fin-juin.

TRAITEMENT:
A déterminer selon la formation et la compétence et selon l'entente collective convenue entre le Syndicat général des employés de Radio-Québec et l'ORTQ.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

BUREAU REGIONAL DE RADIO-QUEBEC
Région Est du Québec
152, rue St-Barnabé
3e étage
Rimouski, Québec
G5L 3E4

Date limite: 9 juin 1979.



POSTE DE RECHERCHISTE

FONCTION: Participer comme recherchiste à la réalisation de deux (2) émissions dans la région de l'Est du Québec.

DESCRIPTION:

- Conçoit et effectue les recherches relatives au contenu et à la forme des productions: documents, objets, lieux, personnes ressources, etc.
- Compile et ordonne les données recueillies en fonction des besoins de la production.
- Obtient la collaboration de spécialistes, personnes ressources, etc.
- Parait à l'écran ou est entendu, si la nature du document l'exige.

EXIGENCES:
— Formation universitaire du premier cycle en communication, sciences humaines.
— Connaissance des techniques de recherches.

DUREE:
Pour une période de 4 à 6 semaines à partir de la fin-juin.

TRAITEMENT:
A déterminer selon la formation et la compétence et selon l'entente collective convenue entre le Syndicat général des employés de Radio-Québec et l'ORTQ.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

BUREAU REGIONAL DE RADIO-QUEBEC
Région de l'Est du Québec
152, rue St-Barnabé
3e étage
Rimouski, Québec
G5L 3E4

Date limite: 9 juin 1979.

TECHNICIEN BRÛLEURS À L'HUILE
TERRITOIRE: La Côte de Beaupré
Détenir une licence d'entrepreneur et opérer à son compte.
CASTEL 688-8110

CONTREMAITRE D'ENTRETIEN MECANIQUE

Usine de Trois-Rivières

NOTIONS DU TRAVAIL:

Sous l'autorité du surintendant des services mécaniques, il planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle les activités d'entretien et de réparation des équipements du secteur qui lui est attribué.

EXIGENCES:

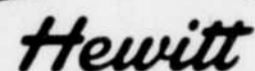
- Etudes collégiales ou l'équivalent
- Six à huit années d'expérience pertinente, dont deux années dans un poste de supervision, de préférence dans l'industrie des pâtes et papiers
- Habileté à planifier le travail et les horaires, à diriger un groupe de quinze à vingt mécaniciens d'entretien et de tuyauteurs.

TRAITEMENT:

Gamme complète d'avantages sociaux et salaires en fonction de l'expérience.

Prêt à tous les intéressés de faire parvenir leur curriculum vitae et exigences salariales à:

Directeur du personnel
La Société des Pâtes et Papiers
Kruger Limitée
C.P. 288
Trois-Rivières, Québec G9A 5G2



COMMIS SENIOR

Service du crédit

Hewitt Equipement Limitée, le leader au Québec dans le domaine de la vente et d'entretien de l'équipement lourd, a un poste ouvert au sein de son service du crédit.

Sous la surveillance du gérant du crédit le (la) commis senior garde à jour les dossiers de crédit et de recouvrement. Il maintient un contact direct avec les clients, les sociétés de finance, les avocats et les agences de recouvrement.

La personne que nous recherchons détient un diplôme de niveau collégial, option finance, et a de deux à trois ans d'expérience dans le domaine. Une expérience acquise auprès d'une institution financière serait un atout. On doit pouvoir communiquer en français et en anglais. Nous offrons en retour un salaire intéressant, une gamme complète d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail.

Si vos qualifications répondent aux exigences du poste, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Madame Hélène Roy
HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE
100, rue Rotterdam,
Parc Industriel Métropolitain du Québec
St-Augustin, Québec
(418) 878-300



CONCESSIONNAIRE CATERPILLAR DEALER



POSTE DE REALISATEUR

FONCTION: Produire pour Radio-Québec dans la région de l'Est du Québec deux (2) émissions de télévision d'une demi-heure chacune selon les mandats de réalisation qui lui seront confiés par le Comité Régional de Radio-Québec de la région.

DESCRIPTION:

- Sommaire: Conçoit, planifie, dirige et réalise des documents audio-visuels. Dirige l'élaboration intellectuelle, matérielle et financière de tout document ou projet de document qui lui est confié.
- Choisit les participants et les éléments des documents qu'il réalise selon un mandat établi et accepté par le Comité Régional de Radio-Québec de la région;
- Participe aux différents comités de consultation et de recherche que la Direction juge nécessaire de former pour l'élaboration des politiques opérationnelles. Participe à certains travaux du Comité Régional de Radio-Québec de la région;
- Accomplit toute autre tâche de classe égale ou inférieure.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en communication ou Pédagogie ou, à défaut, un baccalauréat en art ou l'équivalent. Etre réalisateur depuis environ trois (3) ans, de préférence dans le domaine de la télévision éducative;
— Posséder une excellente culture générale; faire preuve d'imagination et de leadership; posséder l'esprit de synthèse et les qualités d'administrateur requis pour l'emploi.

DUREE:
Pour une période de 8 à 10 semaines à partir de la fin-juin.

TRAITEMENT:
A déterminer selon la formation et la compétence et selon l'entente collective convenue entre l'Association des réalisateurs et l'ORTQ.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

BUREAU REGIONAL DE RADIO-QUEBEC
Région de l'Est du Québec
152, rue St-Barnabé
3e étage
Rimouski, Québec
G5L 3E4

Date limite: 9 juin 1979.

carrières et professions

647-3266

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J8

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.



POSTE D'INGENIEUR DU SON

FONCTION: Participer comme ingénieur du son à la réalisation de deux (2) émissions dans la région de l'Est du Québec.

DESCRIPTION (sommaire)

- Diriger le travail des perchistes.
- Assumer la responsabilité de la prise de son en assurant le respect des normes de l'Office et en donnant les effets sonores requis par le réalisateur.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme d'études collégiales.
— Deux (2) ans d'expérience.

DUREE:
Pour une période de deux (2) semaines ou plus à partir de la fin-juin.

TRAITEMENT:
A déterminer selon la formation et la compétence et selon l'entente collective convenue entre le Syndicat des employés en radio-télédiffusion et l'ORTQ.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

BUREAU REGIONAL DE RADIO-QUEBEC
Région de l'Est du Québec
152, rue St-Barnabé
3e étage
Rimouski, Québec
G5L 3E4

Date limite: 9 juin 1979.

AGENTS DE SECURITE POUR LA REGION DE QUEBEC ET EXTERIEUR

OFFRE D'EMPLOI PERMANENT OU PARTIEL

QUALIFICATIONS:

- 1) Détenir ou être éligible à un permis d'agent de sécurité émis par la Sûreté du Québec.
- 2) Etre âgé de 21 à 50 ans;
- 3) Taille minimale: 5'8"; 175 lb et plus;
- 4) De préférence, expérience dans le domaine de la sécurité;
- 5) Etudes secondaires terminales de préférence, sinon l'expérience peut compenser;

SALAIRE: Très élevé pour candidats sérieux.

AVANTAGES: Pour l'employeur: logement, transport et nourriture (GRATUIT) aux frais de l'agence.

Les intéressés devront se rendre à nos bureaux du lundi au vendredi entre 9h. et 16h.30 et s'adresseront au:

Directeur du Personnel
S.O.P.E.Q. Sécurité
350 Chemin Ste-Foy
Suite 1602
Québec.



Le tricentenaire des familles Gosselin a réuni 1,800 de leurs membres à Québec

par Roch DESGAGNE

Les descendants de Gabriel Gosselin sont établis sur tout le continent nord-américain, de l'est à l'ouest, des Territoires du Nord-Ouest jusqu'en Californie, et ils sont venus d'un peu partout à Québec, en fin de semaine, pour célébrer le tricentenaire de la lignée.

La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré était remplie à pleine capacité, hier après-midi, et en soirée, l'imposant groupe se reconstituait pour les agapes et les retrouvailles familiales au Château Frontenac de Québec. Là encore, l'hôtel fut envahi par les Gosselin et on a dû limiter le nombre de convives au banquet à 1.610 personnes, une des plus imposantes rencontres tenues au Château depuis nombre d'années.

Près de la moitié des 1.800 membres des familles Gosselin qui avaient répondu à l'invitation du comité des fêtes provenaient de Québec et des régions de l'est de la province, ainsi que du Nouveau-Brunswick, et près de 30 pour 100 de la région de Montréal et de l'Ouest du Québec.

Quelque 200 Gosselin de l'Ontario et des provinces de l'Ouest canadien sont aussi venus à Québec à cette occasion, et environ 300 provenaient de divers endroits des États-Unis particulièrement de la Nouvelle-Angleterre.

"C'est une fête familiale grandiose, et tout se déroule merveilleusement..." confiait le président du comité des fêtes, M. Gustave Gosselin, de l'avenue Belvédère à Québec, tout heureux du succès du rassemblement. "Toute la basilique était remplie à craquer, et ici au Château, on m'a dit qu'on n'avait jamais vu tant de monde d'un même groupe, sauf lors d'un congrès politique en 1965", ajoute M. Gosselin, tout fier de la réussite de la célébration du tricentenaire des familles Gosselin.

Retour aux sources

M. Gosselin parle brièvement d'un projet de voyage en Normandie, d'où est parti l'ancêtre Gabriel Gosselin, pour 1980.

Il envisage aussi de donner un caractère de permanence au comité formé pour le tricentenaire.



Le Soleil, André Boucher

Près de 2.000 membres des familles Gosselin se sont retrouvés à Québec en fin de semaine, pour célébrer le tricentenaire de la descendance de Gabriel Gosselin, un Normand venu en Nouvelle-France aux premiers temps de la colonie.

\$800 pour 24 heures de rêve

TORONTO (d'après UPC) — Gregg Acheson est un ancien agent d'immobilier qui ne manque ni d'imagination, ni d'audace. A preuve, il vient de lancer à Toronto une entreprise d'un genre assez spécial.

Il vend du rêve et de l'imaginaire à de riches clients.

Son entreprise lui a été inspirée par l'émission télévisée "Fantasy Island". Il offre à ses clients, contre des sommes variant de \$800 à \$10.000, de vivre "pour de vrai" une aventure de contre-espionnage.

Stairwell Inc. offre à ceux qui la paient pour ce faire de vivre un "roman-policier-surprise". Le client peut tout aussi bien se retrouver mêlé à ce qui semble être un meurtre commis sur les quais ou être suivi par une jolie fille à l'allure exotique à moins qu'il ne reçoive de mystérieux appels téléphoniques... si ce n'est tout cela à la fois.

L'objectif ultime de la compagnie Stairwell est de tellement plonger son client dans le bain qu'il en vienne à ne plus distinguer la "fantaisie" de la réalité.

Tout ce que je peux dire c'est que le danger n'est pas exclu et que l'aventure sera certainement présente. Des actes qui peuvent sembler illégaux seront peut-être posés mais à un moyen de contourner ces difficultés" explique Acheson en parlant de ce que vivent ses clients et des préparatifs que cela implique pour lui.

Pour vous.

Une prime Lise Watier exceptionnelle, l'ensemble "Fantaisie printanière" comprenant: 4 vernis 7.0 ml choisis pour s'agencer à votre garde-robe de la saison: Sable, Rose caliente, Rouge chinois, Bordeaux et la laque fixante qui assurera une brillance et une durabilité prolongée, est vôtre avec tout achat de 8.50 ou plus de produits Lise Watier. Quantité limitée seulement.

Pour votre visage printanier
La "Collection Chiffon" de Lise Watier mettant en vedette "Rose Chiffon" et "Beige Chiffon" pour vos joues, vos lèvres et vos ongles.

LISE WATIER

MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741
PLACE LAURIER, Ste Foy 656-1712
PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363
CARREFOUR Charlesbourg 623-1504
PLACE L'ORMIÈRE, Neufchâtel 842-9221

brunet

CTR FAIT LA ROUE

pour que vous fassiez de la route

Les spécialistes de CTR sont fiers de vous présenter leurs pneus. Et avec raison, puisque leurs marques réputées possèdent toutes les qualités — SOLIDITÉ SÉCURITÉ ENDURANCE ADHÉRENCE

Qu'importe votre type de véhicule, les experts des 25 centres de service CTR n'attendent que vous. Par leurs conseils et leur compétence, vous verrez que le millage accru peut enfin devenir économique.

CTR c'est sûr.

UN APERÇU DE NOTRE CHOIX, FRAIS D'INSTALLATION INCLUS

CTR MILEX PNEU RECHAPÉ FLANC BLANC		DAYTON POLYESTER FLANC BLANC		DAYTON RADIAL CEINTURE D'ACIER FLANC BLANC	
DIMENSION	PRIX CHACUN	DIMENSION	PRIX CHACUN	DIMENSION	PRIX CHACUN
F78-14 & 15	17.50	A78-13	30.75	BR78-13	53.60
G78-14 & 15	20.90	F78-14 & 15	38.25	DR78-14	55.00
H78-14 & 15	20.90	G78-14 & 15	38.70	FR78-14	60.85
		H78-14 & 15	44.30	GR78-14 & 15	66.60
POUR LA PLUPART DES AUTOS COMPACTES: 17.50				HR78-14 & 15	72.60

Service de Pneus CTR Ltée
BRIDGESTONE • FIRESTONE • MICHELIN

LA PLUS VASTE ORGANISATION AU QUÉBEC POUR LA VENTE ET LE SERVICE DE PNEUS NEUFS ET RECHAPÉS

Alma • Cap-de-la-Madeleine • Chibougamau • Chandler • Chicoutimi • Dolbeau • Hauterive • Jonquière • La Tuque • Montmagny • Murdochville • Normandin • Québec • Rimouski • Rivière-du-Loup • Roberval • St-Félicien • St-Pamphile • Sept-Îles • Sudbury • Thetford Mines • Ville la Baie •

128, av. St-Sacrement, Québec/681-0511
2585, boul. Henri-Bourassa, Québec/525-6141